

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 avril 2026

En exercice : 15

Présents : 14

Excusés : 1

Absents : 0

Date de la convocation :

08/04/2026

Président de séance :

Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :

Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-

030

Le mardi 21 avril 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELENNES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Emma BROUDEUR, Honorine ADAM, Didier BERTOLUTTI, Julie COPPEE, Benoit FAYE, Arnaud GRODECOEUR, Monique GUENET, Pascale LAMBERT, Karine LECLERCQ, Jean-Marc LEVENT, Nordine MESLEM, Sandrine RAGUET, Albin VICTOR

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Dominique FORTHOMME (donne pouvoir à : Nordine MESLEM)

Membres Absents :

N° 2026-030 : Désignations des représentants au sein du P.N.R

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Ardennes ;
Considérant l'article 7 des statuts du P.N.R qui stipule : "Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical composé des délégués des collectivités. Chaque commune et EPCI, représentée dans le collège du territoire désigne un délégué titulaire et un suppléant".

Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide de nommer

- Monsieur Jean-Marc LEVENT en tant que délégué titulaire
- Monsieur Albin VICTOR en tant que délégué suppléant

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre,
Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



COMMUNE DE FROMELENNES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELENNES

